

# FORMATION ACTEUR PRAP IBC

## Prévention des risques liés à l'activité physique Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau

### Maintien et Actualisation des Compétences

#### 1 jour - Présentiel

*L'acteur PRAP est un acteur de la prévention de l'entreprise ou de l'établissement. Il est force de proposition en matière d'évaluation des risques professionnels dans sa structure (en relation avec le Document Unique). Il identifie les risques de son métier, observe, décrit, analyse sa situation de travail et propose des améliorations.*

**Référence** : PRAP-IBC-MAC-1J-P

**Durée** : 7h (1j) **Modalité** : Formation présentielle

**Tarif** : nous consulter

**Délai d'accès** : 3 semaines

**Effectif maximal** : 10 participants

### Profil des apprenant(e)s

- Secteur d'activité : Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau
- Formation & handicap : contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation au 04 78 59 06 38

### Prérequis

- Etre titulaire du certificat d'acteur PRAP IBC délivré par une entité habilitée (présenter son certificat le jour de la formation)

### Objectifs pédagogiques

- Actualiser et maintenir ses compétences PRAP
- Caractériser l'activité physique dans sa situation de travail ([Domaine de Compétences 1](#))
- Détecter les risques d'atteintes à sa santé et les mettre en lien avec les éléments déterminant son activité physique ([Domaine de Compétences 2](#))
- Proposer des améliorations de sa situation de travail à partir des déterminants identifiés, de participer à leur mise en œuvre et à leur évaluation ([Domaine de Compétences 3](#))



## Contenu de la formation

- ACTUALISATION DU **DC1.1** : Comprendre l'intérêt de la prévention
  - Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
  - Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
  - Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- ACTUALISATION DU **DC1.2** : Connaître les risques de son métier
  - Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
  - Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
  - Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé
- ACTUALISATION DU **DC2.3** : Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
  - Connaître le fonctionnement du corps humain
  - Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
  - Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
- ACTUALISATION DU **DC2.4** : Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
  - Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
  - Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
  - Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels
- ACTUALISATION DU **DC3.5** : Proposer des améliorations de sa situation de travail
  - A partir des causes identifiées au cours de son analyse
  - En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail
  - En prenant en compte les principes généraux de prévention
- ACTUALISATION DU **DC3.6** : Faire remonter l'information aux personnes concernées
  - Identifier les personnes concernées
  - Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement
- ACTUALISATION DU **DC3.7** : Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
  - Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
  - Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention



## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Organisme de formation habilité INRS / Intervenante ou intervenant certifié INRS

### Ressources techniques et pédagogiques

- Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne
- LOGISTIQUE : Venir avec ses EPI si besoin et son nécessaire de prise de note
- EN INTRA : mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection
- EN INTRA : mise à disposition de tous les éléments nécessaires à l'activité / poste de travail (mises en situation)
- Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)

### Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Délivrance d'un certificat PRAP IBC conforme à la réglementation de l'INRS
- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Certificat de réalisation
- Questions orales ou écrites / Mises en situation

### Modalités d'obtention de la certification PRAP IBC & durée de validité

- Suivre la totalité de la formation et satisfaire à l'épreuve certificative
- Compétences évaluées de manière certificative via la grille PRAP IBC de l'INRS : DC1.2, DC2.3, DC2.4 & DC3.5 (les autres compétences font l'objet d'une évaluation formative). Le candidat dispose de 40 minutes pour réaliser le travail d'analyse d'un scénario d'une situation de travail représentant un ou des risques en lien avec son secteur d'activité permettant de répondre à l'ensemble des indicateurs
- La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien actualisation des compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative PRAP IBC

